

Organiser les diagnostics des exploitations

OBJECTIF

- **Accompagner les agriculteurs dans la réalisation de diagnostics climatiques de leur exploitation.**
- **Inciter au regroupement des démarches en proposant un appel à projet départemental.**
- **Agir auprès des assureurs pour faire baisser les coûts de l'assurance climatique.**

PARTENAIRES

(non exhaustif)

- Région
- Etat (DRAAF Nouvelle Aquitaine)
- Chambres d'agriculture
- Organisations de producteurs
- VIVEA (Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant)

OBJET

La phase de diagnostic des exploitations est cruciale pour pouvoir identifier les leviers de l'adaptation au changement climatique (investissements nécessaires à la sécurisation de leur outil de production et/ou réorientation de leur production).

Ce diagnostic représente un coût non négligeable, surtout pour les petites exploitations.

Des économies d'échelles doivent être encouragées en groupant les démarches de diagnostic à l'échelle d'un territoire, d'une filière agricole, d'un groupement d'agriculteurs.

Il est proposé la création d'une table ronde annuelle avec l'ensemble des parties prenantes de l'assurance climatique, à commencer par les assureurs privés (Groupama...).

BÉNÉFICIAIRES

- Exploitants à titre individuel
- Groupements d'agriculteurs
- Organismes de conseil qualifiés

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

A déterminer

DGA du développement touristique, agricole, de l'économie et de l'environnement
Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement